

Garantie

La garantie limitée de 2 ans

S'applique aux achats effectués auprès des détaillants autorisés de TINECO.

Selon les exigences décrites dans ce manuel d'utilisation, sous réserve des conditions et exclusions suivantes.

QU'EST-CE QUI EST COUVERT?

- Votre appareil TINECO bénéficie d'une garantie de 2 ans contre les défauts d'origine du matériel et de la fabrication, lorsqu'elle est utilisée à des fins domestiques conformément au manuel d'utilisation de TINECO.
- Cette garantie fournit, sans frais supplémentaires, toute la main-d'œuvre et les pièces nécessaires pour assurer que votre appareil est en bon état de fonctionnement pendant la période de garantie.
- Cette garantie n'est valable que pour l'utilisation dans le pays où l'appareil a été vendu.

QU'EST-CE QUI N'EST PAS COUVERT?

TINECO ne sera pas responsable des coûts, dommages ou réparations résultant de:

- Les appareils achetés auprès d'un revendeur non autorisé.
- Manipulation ou fonctionnement imprudente, mauvaise utilisation, abus et / ou manque d'entretien ou d'utilisation non conforme au manuel d'utilisation TINECO.
- Utilisation de l'appareil autre que pour des usages domestiques normaux, c'est-à-dire, à des fins commerciales ou de location.
- Utilisation de pièces non conformes au manuel d'utilisation TINECO.
- Utilisation de pièces et d'accessoires autres que ceux produits ou recommandés par TINECO.
- Facteurs externes non liés à la qualité et à l'utilisation du produit, comme les dommages d'eau accidentels.
- Réparations ou modifications effectuées par des parties ou des agents non autorisés.
- Ne pas avoir nettoyé les obstructions et autres matières dangereuses de l'appareil.
- Usure normale, y compris l'usure normale des pièces, telles que la poubelle, la ceinture, le filtre, le HEPA, la barre de brosse, le cordon d'alimentation (ou lorsqu'un dommage externe ou un abus est diagnostiqué), les dommages de tapis ou de plancher en raison d'une utilisation non conforme aux instructions du fabricant.
- Réduction du temps de décharge de la batterie en raison de le vieillissement ou l'usure de la batterie.

Garantie

LIMITATIONS DE GARANTIE

- Toute garantie implicite relative à votre appareil, y compris, mais sans s'y limiter, la garantie de qualité marchande ou la garantie d'adéquation à un usage particulier, est limitée à la durée de cette garantie.
- La couverture de la garantie s'applique uniquement au propriétaire d'origine et à la batterie d'origine et n'est pas transférable.
- Cette garantie limitée vous donne des droits légaux spécifiques. Vous pouvez également avoir d'autres droits qui varient selon les régions.
- Les garanties du fabricant peuvent ne pas s'appliquer dans tous les cas, en fonction de facteurs tels que l'utilisation du produit, l'endroit où le produit a été acheté ou la personne à qui vous avez acheté le produit.

Veuillez lire attentivement la garantie et contactez le fabricant si vous avez des questions.

SERVICE DE GARANTIE

Enregistrement: Il est vivement recommandé d'enregistrer votre appareil sur le site officiel de Tineco. L'enregistrement vous permettra de bénéficier d'avantages exclusifs. Le fait de ne pas enregistrer votre appareil ne diminuera pas vos droits de garantie.

Comment réclamer: Veuillez conserver votre preuve d'achat. Pour faire une réclamation dans le cadre de notre garantie limitée, vous devez fournir votre numéro de série et le reçu d'achat original avec la date d'achat et le numéro de commande.

Tous les travaux seront effectués par TINECO ou ses agences agréées.

Toute pièce défectueuse remplacée deviendra la propriété de TINECO.

Le service sous cette garantie ne prolongera pas la période de garantie.

Si votre appareil ne fonctionne pas correctement, veuillez nous écrire: support.fr@tineco.com

Envoyez un e-mail à notre service client:
support.fr@tineco.com
Visitez le site Web de TINECO:
www.tineco.com